



## **Restructuration**

Les préfabriqués ont été réinstallés et sont opérationnels. La salle dédiée à l'éducation musicale y a été réimplantée disposant ainsi d'un plus grand espace.

La salle 01 en travaux pour la mise en place d'une nouvelle sortie de secours du bâtiment principal est de nouveau fonctionnelle.

## **Rencontres parents**

En fonction des mesures sanitaires qui seront en vigueur en janvier, l'organisation des rencontres parents (5ème, 4èmes, 3èmes) sera étudiée et éventuellement proposée.

## **Stages découverte en 3èmes**

Si la session a été annulée, les élèves de 3ème ont la possibilité de participer à un stage deux jours avant les vacances de fin d'année civile. Ce dispositif pourra selon les cas être renouvelé avant les vacances d'hiver.

## **Repas de fin d'année et Journée de l'élégance : Jeudi 17 décembre**

## **Travail collaboratif en 3ème**

Dans le cadre de la liaison 3ème-2de et afin de gagner en autonomie, des séances hebdomadaires, ouvertes aux élèves de 3èmes, apparaissent dans l'emploi du temps et seront activées en janvier 2021. Constitués au maximum de 13 élèves, les groupes pourront ainsi mettre à profit les temps d'étude pour rejoindre des salles dédiées afin d'y mener un travail collaboratif en semi-autonomie.

## **Favoriser la lecture**

La lecture demeure un objet d'étude, de plaisir et de découverte.

Le « Quart d'heure lecture » permet à chacun un temps privilégié.

Avec les fêtes de fin d'année, le Foyer Socio Educatif vous propose de découvrir les offres d'abonnements proposées par l'Ecole des Loisirs, un éditeur proposant des titres de grande qualité.

Trois offres pour les élèves que vous retrouverez détaillées à ces adresses :

- Pour les 9/11 ans => <https://www.ecoledesmax.com/2020-21/presentation/maximax/>
- Pour les 11/13 ans => <https://www.ecoledesmax.com/2020-21/presentation/supermax/>
- Pour les jeunes => <https://www.ecoledesmax.com/2020-21/presentation/medium/>

Si vous êtes intéressé, vous pouvez directement compléter votre demande en choisissant l'abonnement regroupé (= tarif préférentiel). Remettez au FSE votre bulletin avec son règlement au nom de l'Ecole des Loisirs : Le FSE se chargera de le transmettre et de vous remettre les livres de votre abonnement.

Excellente fin d'année à tous.

Le Principal